

Chers collègues,

Nous avons eu connaissance du texte résumant la position prise par le CA de l'APLIUT en date du 17 mars 2007 au sujet des certifications en langues et aimerions y apporter quelques informations complémentaires pour ce qui concerne le CLES.

Le DCL et le CLES sont vos finalistes et nous nous en réjouissons, d'autant qu'ils sont en sorte « cousins », tous deux étant adossés au *Cadre européen commun de référence pour les langues*, élaborés sur la base d'un scénario, d'une évaluation par compétences et d'une prise en compte des critères pragmatiques. Le DCL ayant été conçu pour la formation continue et le CLES pour la formation initiale, cela explique que, pour l'enseignement supérieur, le ministère préconise plutôt le CLES qui, en outre, est moins lourd et moins chronophage que ne l'est le DCL, donc également mieux adapté aux centaines de candidats qui s'y présentent.

Pour ce qui est de la mise en situation, elle est basée sur un scénario réaliste et sur des sujets d'actualité qui touchent différents secteurs. Conformément aux préconisations du *Cadre européen commun de référence pour les langues*, elle ne saurait être assimilée à de la langue de spécialité et elle mise, pour les niveaux CLES1 et CLES2, sur la transversalité.

S'agissant de la certification délivrée, elle a vocation à encourager la mobilité et vise donc une lisibilité européenne. Cela explique les trois niveaux définis CLES1=B1, CLES2=B2 et CLES3=C1. Ceci n'empêche toutefois pas le candidat d'obtenir une attestation de niveau pour l'une ou l'autre compétence, ce qui, psychologiquement, n'est pas négligeable pour l'étudiant. Rappelons néanmoins que les professionnels et les universités étrangères attendent généralement de leurs candidats qu'ils maîtrisent toutes les compétences pour un niveau donné.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,

Marie-Noëlle Olive
Coordinatrice du pôle CLES Aix-Marseille
Université de Provence

Marie-Thérèse Maurer
Coordinatrice du pôle CLES lyonnais
VP CEVU de l'Université Lyon 2